



**NOTICE D'INFORMATION- SEJOUR RANDO 2022-04**  
**SEJOUR DE RANDONNEES en étoile "Samoëns" \*\*\***  
**(du dimanche 19/06 au dimanche 26/06/2022)**

**Animateur du séjour : Jean Claude Pichon**

**La sortie est ouverte aux adhérents d'AVF ANTONY, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaire de la licence FFRP 2021 ou 2022 avec assurance minimale IRA**

Nombre de participants : 12 au minimum, 20 au maximum

Dates : **du dimanche 19/06 au dimanche 26/06/2022.**

Déplacements basés sur l'utilisation des voitures personnelles avec co-voiturage.

### **PROGRAMME**

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée en milieu montagneux, dans le massif du Haut Giffre.

**6 jours de randonnée à raison de 800 à 1000m de dénivelé par jour.**

**Entraînement à la randonnée et bonne condition physique sont donc absolument nécessaires.**

Le début du séjour est fixé au dimanche 19 juin à partir de 17h00, heure à laquelle les participants sont attendus au lieu d'hébergement pour prendre possession des chambres.

La fin du séjour est fixée au dimanche 26 juin à 10h00, heure de libération des chambres après le petit déjeuner.

**Pour votre confort et celui des autres participants, il vous sera demandé de remplir, lors de votre PRE INSCRIPTION, un questionnaire "Samoëns : parlons un peu de vous...", sur votre expérience de randonnées ou de séjours, qui permettra aux organisateurs d'accepter (ou non) votre inscription ferme au séjour**

### **HEBERGEMENT**

L'hébergement se fera dans le Village Vacances LES BECCHI à Samoëns (Haute Savoie) situé à 400m du centre-ville.

L'hébergement est réservé en ½ pension, en chambre de 2 personnes, et un pique nique sera fourni, chaque jour, pour le déjeuner.

Quasiment aucune possibilité de chambres individuelle dont la majoration serait de **150 €** pour le séjour. La priorité sera donnée à l'inscription des personnes demandant des chambres double ou twin.

### **COUT DU SEJOUR**

**Le coût du séjour est fixé à 490,00 € par personne, en ½ pension + un pique-nique pour le déjeuner, en chambre double ou twin.**

Supplément pour chambre Individuelle : **150,00 € pour le séjour.**

#### **Ce prix comprend :**

- La ½ pension, du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit-déjeuner du dernier jour, + pique-nique pour le déjeuner.
- Chambre à 2 personnes, avec salle de bain /WC
- L'accompagnement des randonnées par un Animateur d'AVF ANTONY.
- Le "pot dit de convivialité" après rando
- Les taxes de séjour

#### **Ce prix ne comprend pas:**

- Le voyage jusque Samoëns et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- Les dépenses et consommations personnelles au bar de l'Hôtel
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale N° IM075100382 auprès de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002. Code APE : 913<sup>F</sup> – SIRET : 30358816400044.

### **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :**

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. (environ 1500 kms y compris aller-retour et trajets sur place). Péages: environ 100 €/A/R selon itinéraire.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place).

Les contrats de séjour ne seront proposés qu'aux participants prenant leur voiture ou s'étant mis d'accord avec un chauffeur pour être covoiturés.

### **PREINSCRIPTIONS**

Il est souhaitable que les personnes intéressées s'associent, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription.

**Tous les adhérents à l'activité rando recevront par mail la présente notice. Envoi du mail le 21/06/2021**

**Ils auront la possibilité de se "préinscrire" à ce séjour en se connectant à un site par le biais d'un "lien" qui leur sera fourni dans le mail.**

**Début des Pré-inscriptions : 28/06/2021 - Fin des Pré-inscriptions : 09/07/2021.**

Leur pré-inscription ne sera prise en compte que s'ils retournent à AVF le questionnaire "Samoëns : parlons un peu de vous..." joint au mail.

### **INSCRIPTIONS.**

Les préinscrits retenus dans la limite des places disponibles se verront proposer, par envoi postal, dès le **15 juin** un contrat de séjour à signer et à retourner à AVF ANTONY, **sous 8 jours**, en procédant aux règlements correspondants.

Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances facultatives.

AVF ANTONY vous fera ensuite retour de l'exemplaire du contrat de séjour qui vous revient.

### **PAIEMENTS PAR CARTE BANCAIRE. (CB) ou PAR CHEQUE**

#### **Par CB. : Avant le 23 juillet 2021**

Si vous réglez par Carte Bancaire, vérifiez que vous pouvez bénéficier des garanties d'assurances liées à l'utilisation de ce mode de paiement pour des séjours et voyages (Et souscrire, ou non, l'assurance spécifique que nous sommes tenus de vous proposer).

En même temps que l'envoi de votre contrat par voie postale, un mail vous sera adressé, avec un lien vers BilletWeb, vous permettant d'enregistrer, **en une seule fois**, votre engagement à régler le montant total du séjour, **lequel sera prélevé en 2 fois, 30% à l'inscription et le solde le 30 avril 2022.**

#### **Par Chèque. : Avant le 23 juillet 2021**

Chèque **d'acompte** (à joindre aux 2 exemplaires du contrat que vous nous retournerez).

Primes d'assurance (facultatives) accompagnées du bulletin de souscription des assurances.

Solde du séjour : **avant le 30 avril 2022.**

### **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.**

-Annulation faite au plus tard le **30 avril 2022** : restitution des sommes versées.

-Annulation postérieure au **30 avril 2022** : retenue de 100% du montant total du séjour.

### **RECOMMANDATIONS**

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour. **Il faut compter de 15 km à 18km par jour, avec des dénivelés pouvant atteindre 1000m.**

Toute information complémentaire sera donnée par l'Animateur.

Amicalement, Jean Claude Pichon. (06 17 41 63 34 [jc\\_pichon@yahoo.fr](mailto:jc_pichon@yahoo.fr))

Responsable Tourisme : Gabriel BEVENOT

Conditions générales de vente et notice assurances consultables à la Permanence AVF ou sur le site AVF <http://avfantony.com> /Activités/ Marche-Randonnée/ RANDONNEES PEDESTRES/ conditions générales de vente-notice assurances.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale N° IM075100382 auprès de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002. Code APE : 913F – SIRET : 30358816400044.